

TRAVAUX DE MODERNISATION
DU SYSTÈME D'ULTRAFILTRATION
DE L'USINE DE SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

L'EAU POTABLE

La consommation journalière moyenne d'eau potable dans la Manche est estimée à environ **120 litres par personne** pour boire, se laver, arroser le jardin, faire la vaisselle, laver le linge...

L'eau potable est aussi **un facteur essentiel du développement économique du département** dans des secteurs d'activité tels que l'industrie, l'agro-alimentaire, le tourisme...

Les prélèvements nécessaires à la fourniture d'eau potable (**40 millions de m³ par an**) doivent également respecter les contraintes liées au milieu naturel et s'adapter à l'impact des évolutions climatiques.

Le rôle du SDeau50 est de concilier l'ensemble de ces éléments afin d'assurer une production d'eau de qualité en quantité suffisante pour tous les usages.



LE MOT DU PRÉSIDENT

2021 a été une année «charnière» pour le Syndicat Départemental de l'Eau Potable de la Manche.

Tout d'abord, il y a eu le contexte Covid qui, en plus des multiples règles sanitaires, a exigé que nous nous adaptions à de nouvelles méthodes de travail. Alors que le virus circulait, nous avons suivi l'ensemble des protocoles préconisés (dépistages, isolement...). Nous avons encouragé le travail à distance ou appliqué les arrêts préventifs conformément aux recommandations. Si le rythme de travail et notre façon de l'aborder ont été profondément bouleversés, le contexte a parallèlement permis de mettre en place une réflexion entre agents et élus sur le télétravail en vu de son application en 2022 : une réflexion que bien des entreprises privées et des organismes publics ont eu.

Durant cette période, nous avons malgré tout poursuivi les grands travaux en cours (l'interconnexion Sienne-Aval avec la construction des usines de Ver, de Quetteville, le renouvellement des installations d'ultrafiltration de l'usine de Saint-Aubin-de-Terregatte, le renouvellement des réseaux, la réhabilitation de réservoirs...). La régie a aussi rempli ses missions d'exploitation en assurant une continuité du service.

Enfin, 2021 est une année spéciale car elle a vu la mise en service de notre antenne de Coutances regroupant nos agents de Montmartin-sur-Mer et de Saint-Sauveur-Lendelin. À l'image de l'antenne Sud Manche à Saint-Aubin-de-Terregatte, en fonction depuis plusieurs années, le SDeau50 dispose désormais d'une antenne Centre Manche ; l'aboutissement de notre politique d'organisation par secteurs.

Cette année 2021 a été l'occasion du lancement d'un audit sur le SDeau50 souhaité par les élus. Cet audit a pour objectifs une réorganisation budgétaire, une rationalisation du nombre de CLEP et des modes de gestion ainsi qu'une réflexion sur la gouvernance du SDeau50.

Les pages qui suivent vous permettront de faire le point sur le fonctionnement du SDeau50 et de consulter le bilan général de l'année 2021.

Bonne lecture.



Jacky BOUVET
PRESIDENT DU SDEAU50

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacky Bouvet', written over a light blue circular graphic element.

SOMMAIRE

Année 2021, les temps forts	4
Les 2 compétences	5
Les compétences obligatoires	6
La compétence à la carte	8
Les chiffres clés	12
Organisation du Syndicat, élus et services	14
Budget et indicateurs financiers	17
Les projets	23

ANNÉE 2021, LES TEMPS FORTS

Courant 2021 :

Usines de Quettreville et de Ver

Poursuite des travaux de construction des 2 nouvelles usines de production d'eau potable.



Courant 2021 :

Usine de Saint-Aubin-de-Terregatte

Travaux de renouvellement des installations d'ultrafiltration.



Courant 2021 :

Réhabilitation de réservoirs

Travaux de réhabilitation (génie civil, hydraulique, sécurité) sur les réservoirs de Juilley, Brécey...



Courant 2021 :

Renouvellement de réseau

Montchaton, Saint-James...



Printemps-été 2021 :

Usine de Marchésieux

Travaux de renouvellement (changement herse...) usine de Marchésieux



Juillet 2021 :

Contrats de territoires eau et climat

Signés avec Saint-Lô Agglo et la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie



Septembre 2021 :

Inauguration antenne Coutances

Nouveaux locaux pour le SDeau50 secteur Centre Manche à Coutances

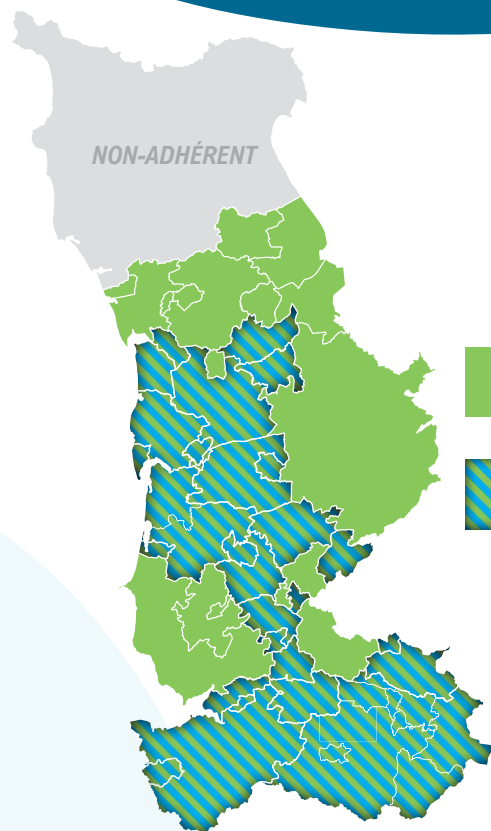


Octobre 2021 :

Usines de Quettreville et de Ver

Visite des chantiers de construction par les élus et les entreprises

LES 2 COMPÉTENCES, PRÉSENTATION



LE CHOIX DES COMPÉTENCES

Les compétences à l'origine du SDeau50 sont devenues ses compétences "obligatoires" auxquelles toutes les collectivités adhérentes doivent souscrire. Depuis 2017 une compétence "à la carte" permet au SDeau50 d'exercer la totalité du service d'eau potable sur les territoires qui le souhaitent.



1. **Compétences obligatoires**



2. **Compétences obligatoires + Compétence à la carte**

Mis à part le territoire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, non-adhérente mais travaillant par convention avec le SDeau50, toutes les collectivités de la Manche compétente dans le domaine de l'eau potable ont adhéré aux compétences obligatoires du SDeau50.

Les compétences **OBLIGATOIRES**



Gestion durable de la ressource en eau

Animation des démarches "Aire d'Alimentation de Captages", recherche en eau, suivi quantitatif et qualitatif de la ressource



Sécurisation de la production d'eau potable

Mise en oeuvre du schéma départemental d'alimentation en eau potable (AEP), maîtrise d'ouvrage et gestion du transport d'eau en gros



Assistance technique

Études spécifiques, assistance GSP/DSP, appui pour l'engagement de prestations, pour l'élaboration de programmes de travaux...



Veille et technique juridique

La compétence à la **CARTE**



Production par captage ou pompage



Protection du point de prélèvement



Traitement



Transport



Stockage



distribution d'eau

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

MISSIONS ET ENJEUX

CAPTAGES SENSIBLES avancement

Étape 1 : délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité intrinsèque

1. AAC LALLEMAND - Saint-Lô Agglo
2. AAC DOUCERIES - SDeau50 - CLEP St-Sauveur Aubigny
3. AAC LA COLOMBE - Villedieu-les-Poêles - Rouffigny
4. AAC BREVILLE - SMPGA
5. AAC HAMEL - SMPGA
6. AAC OURSERIE - SDeau50 - CLEP Chaise-Baudouin
7. AAC BAS AUNAY - SDeau50 - CLEP Brécey
8. AAC MONTMOREL - SDeau50 - CLEP Baie-Bocage

Étape 2 : diagnostic territorial des pressions agricoles et non-agricoles

9. AAC BAS MANOIR ET ROSERIE - SDeau50 - CLEP St-Malo-de-la-Lande
10. AAC HAMEL ; LOUVETIERE ; DOUE DES G. ; HAYE GOUITIERE - SMPGA
11. AAC MORINAIS S1 - SDeau50 - CLEP Juvigny-le-Tertre

Étape 3 : élaboration d'un programme d'actions agricoles et non-agricoles

12. AAC BEAUMARAIS - SDeau50 - CLEP Sainteny et CLEP SYMPEC
13. AAC CHEVRILS ET BETONNIERE - SDeau50 - CLEP Reffuveille

Étape 4 : mise en oeuvre d'un programme d'actions

14. AAC FONTENAY - SMPEP de l'Isthme du Cotentin
15. AAC ISTHME DU CONTENTIN - SMPEP de l'Isthme du Cotentin
16. AAC CHARTERIE - SDeau50 - CLEP Sourdeval

Étape 5 : évaluation à l'échéance du programme d'actions

17. AAC HOTTOT - SDeau50 - CLEP Créances Pirou
18. AAC BRETONNIERE ET FONTAINES - Carentan-les-Marais
19. AAC BOUILLON ET PONT DE LA BRAIZE - SMPGA
20. AAC ERMITAGE - SDeau50 - CLEP St-Hilaire

I. LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

UN SUIVI EN CONTINU DES RESSOURCES EN EAU

Dans le cadre de l'optimisation des ressources en eau exploitées, le SDeau50 a engagé la définition et l'acquisition d'un outil de suivi hydrogéologique permettant de suivre en temps réel le niveau des ressources en eau et le bon état des ouvrages de prélèvement. Les objectifs recherchés sont l'amélioration de la connaissance et la gestion des aquifères (terrains perméables, poreux, permettant l'écoulement d'une nappe souterraine et le captage de l'eau), la pérennisation des ouvrages de prélèvement et l'optimisation des capacités de production.

UN PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE) AVEC PROJECTION EN 2050 EN COURS D'ÉLABORATION

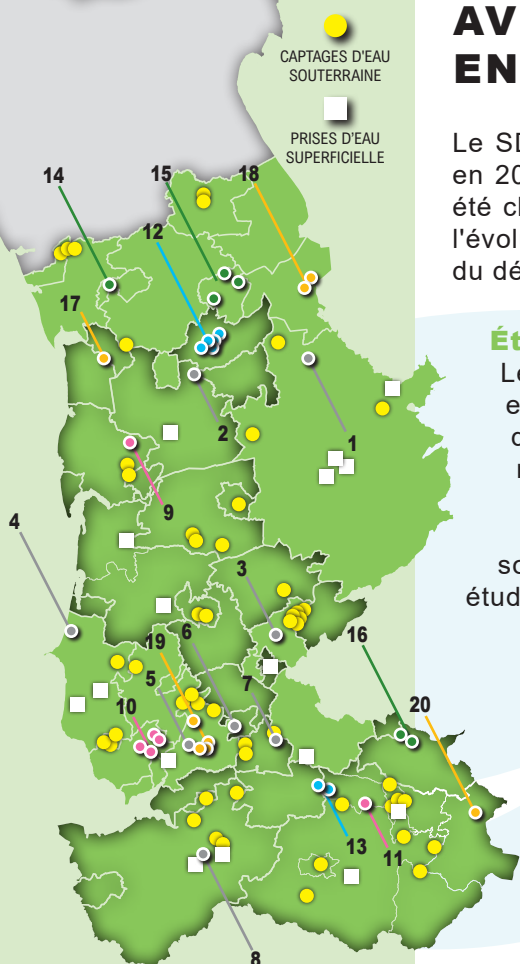
Le SDeau50 est pilote du volet eau potable du PGRE initié par le préfet en 2018. Une synthèse des ressources en eau connues et potentielles a été clôturée en 2019. Des études sont en cours pour intégrer l'impact de l'évolution climatique sur le potentiel des ressources en eau stratégiques du département.

Étude "Rivages Normands 2100"

Les nappes d'eau du Centre Manche constituent une ressource en eau essentielle pour le département et notamment pour le SDeau50 (40% de l'eau produite). La qualité de cette ressource est susceptible d'être menacée par une élévation du niveau marin du fait du changement climatique. La DREAL Normandie et l'université de Rennes portent, sur 5 ans, une étude de modélisation de l'impact hydrologique et socio-économique de ce phénomène. Le SDeau50 est associé à cette étude et apporte son concours financier.

Les démarches Aires d'Alimentation de Captages de la Manche

Le SDeau50 mène des actions d'animation des démarches Aires d'Alimentation de Captages (AAC) pour la préservation et/ou la reconquête de la qualité de la ressource des points d'eau classés sensibles au titre du SDAGE (y compris prioritaires dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et de la Conférence Environnementale).



II. TRANSPORT D'EAU EN GROS

SÉCURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Dans le cadre de sa compétence sécurisation de la production d'eau potable, le SDeau50 a lancé en 2013 l'actualisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable afin de permettre à toutes les collectivités d'être sécurisées par une ou plusieurs interconnexions ou une autre ressource en eau.

L'objectif recherché est de pouvoir faire face à toutes difficultés (pollution accidentelle du point de prélèvement, dysfonctionnement de l'unité de production...) et d'assurer la continuité du service aux abonnés et aux activités économiques.

Le schéma départemental d'alimentation en eau potable, validé par délibération du comité syndical en date du 25 novembre 2015, liste les projets à réaliser en distinguant 2 types de projets :

1- La construction de 7 interconnexions structurantes, "les autoroutes de l'eau" :

Projets achevés :








- . Axe Sud Manche entre Avranches et Ducey
- . Axes Centre Manche direction Lessay et Saint-Lô Agglo
- . Axe Sienne Aval entre Granville, Cérences et Montmartin-sur-Mer (2020)
- . Axe Centre Manche entre Baupré et Carentan (2020)

2 projets ont été initiés en 2019 et 2020 :

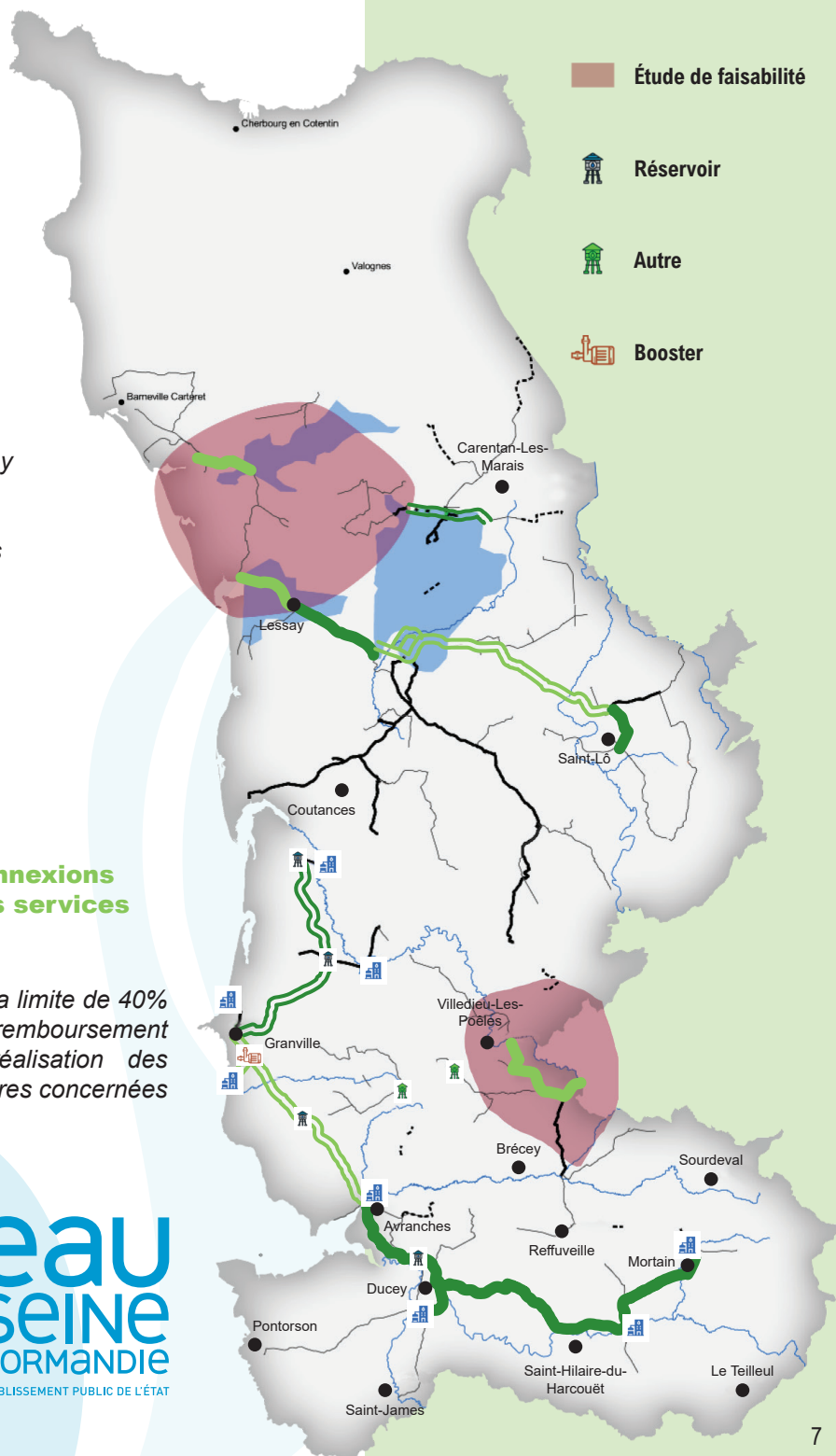
- . Axe Sienne Amont (2021)
- . Axe Centre Nord-Ouest (2020)

2- La participation au financement de connexions secondaires permettant à l'ensemble des services d'être raccordés à un axe structurant.

Le SDeau50 apporte un financement dans la limite de 40% par participation aux charges annuelles de remboursement d'emprunt. La programmation de la réalisation des connexions secondaires dépend des structures concernées qui en assurent la maîtrise d'ouvrage.

-  Axe structurant d'intérêt départemental réalisé par le SDeau50
-  Axe structurant d'intérêt départemental réalisation en 2020 par le SDeau50
-  Axe structurant d'intérêt départemental en phase d'étude par le SDeau50 en 2020
-  Axe structurant d'intérêt départemental dont le transfert au SDeau50 est à l'étude
-  Autre conduite principale existante
-  Connexion secondaire à créer
-  Usine de production d'eau potable

-  Étude de faisabilité
-  Réservoir
-  Autre
-  Booster



Avec le soutien de



**eau
seine
NORMANDIE**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

COMPÉTENCE À LA CARTE

MISSIONS ET ENJEUX

LES 29 CLEP

- | | |
|-----------------------------|---|
| 1 Créances Pirou | 18 Villedieu Sud |
| 2 Lessay | 19 La Chaise-Baudouin |
| 3 Sainteny | 20 Brécey |
| 4 Saint-Sauveur Aubigny | 21 Reffuveille |
| 5 Tribehou | 22 Avranches Est |
| 6 Saint-Malo-de-la-Lande | 23 Saint-Loup |
| 7 Agon | 24 Baie Bocage |
| 8 Coutances | 25 Pontorson |
| 9 Saint-Pierre-de-Coutances | 26 Gathemo |
| 10 Montpinchon | 27 Sourdeval |
| 11 Cerisy-la-Salle | 28 Saint-Hilaire |
| 12 Montmartin-Cérences | 29 SYMPEC
(non mentionné sur la carte) |
| 13 Bréhal | |
| 14 Gavray | |
| 15 Gièze | |
| 16 Villedieu Ouest | |
| 17 Montbray | |

I. UNE GESTION COMPLÈTE DU SERVICE D'EAU POTABLE

Un large travail de concertation s'est concrétisé en **février 2016** par la création d'une compétence à la carte portant sur la totalité du circuit de production et de distribution d'eau potable.

En 2021, le SDeau50 assure la production et la distribution de l'eau potable sur un territoire représentant plus de 40% du département de la Manche.

PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT

Une organisation territoriale en Conseils Locaux de l'Eau Potable (CLEP) a permis au SDeau50 de se construire autour de deux principes, **une mutualisation des idées, des moyens et des projets, "penser globalement", et une gestion de proximité des enjeux locaux "agir localement"**.

Une mutualisation source de progrès et d'économie

L'ensemble des territoires bénéficie des services administratifs et techniques mutualisés. Au sein du SDeau50, la mutualisation permet de se doter des compétences indispensables pour répondre aux évolutions techniques et réglementaires.

Une organisation équilibrée entre communes, EPCI et SDeau50

La Loi NOTRe a instauré, entre 2020 et 2026, le transfert de la compétence eau potable des communes aux EPCI.

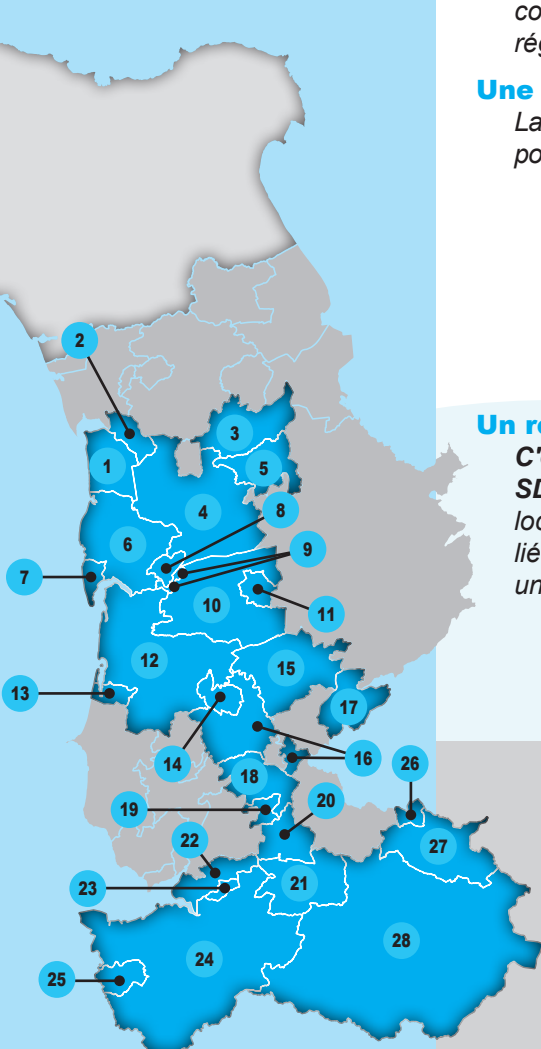
. La commune, par sa représentation au CLEP, peut assurer le lien entre les projets communaux, faire remonter les attentes locales et être informée des actions du SDeau50.

. L'EPCI, qui dispose de ses propres représentants au comité du SDeau50, participe à la définition de politiques et d'actions transversales.

. Le SDeau50 permet la mutualisation et la coordination entre les différents intervenants.

Un réseau au service de la proximité

C'est à partir des Conseils Locaux de l'Eau Potable (CLEP) que le SDeau50 définit ses projets et actions. Cette synergie permet de répondre localement aux enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques liés à la question de l'eau potable. Les CLEP permettent également d'assurer un lien et un relais avec les communes.



ÉCHELON LOCAL

Conseil Local de l'Eau Potable (CLEP)

ÉCHELON OPÉRATIONNEL

Pour la compétence production / distribution

GESTION DE PROXIMITÉ

"agir localement"

- . Gère quotidiennement le service d'eau potable relevant de son aire géographique avec les moyens techniques et humains qui lui sont dédiés
- . Établit ses programmes d'investissements annuels et pluriannuels
- . Élabore le projet de budget et définit le tarif de l'eau potable du service
- . Engage et suit les travaux couvrant le périmètre du CLEP
- . Propose le mode de gestion souhaité
- . Assure le lien avec les usagers

II. UN SEUL MAÎTRE D'OUVRAGE

UNE PLURALITÉ DES MODES DE GESTION

Le SDeau50 a repris à son compte les organisations et les modes de gestion existants dans chacune des collectivités lors du transfert de compétences. Une réflexion va être menée afin de rationaliser, à moyen terme, les modes de gestion et le nombre de contrats.

Le SDeau50 maître d'ouvrage définit :

*Les investissements,
les tarifs, la stratégie,
les objectifs d'exploitation
et assure le contrôle des exploitants*

Les exploitants

assurent, pour le compte du SDeau50 :
L'exploitation technique - L'entretien -
Le renouvellement contractuel -
La facturation - La gestion clientèle

Les 3 modes de gestion existants au 1^{er} juillet 2021

1. LA RÉGIE

Le SDeau50 gère l'intégralité du service avec ses propres agents : la gestion, la production, la distribution et la facturation aux abonnés.

2. LA GERANCE

Le SDeau50 assure la responsabilité de l'ensemble du service : tout ou partie de la gestion technique des installations ou de la gestion clientèle sont confiés, par marchés publics, à une entreprise.

3. L'AFFERMAGE

Le SDeau50 délègue la gestion du service à un prestataire : le prestataire assure l'ensemble du service mais le SDeau50 garde la maîtrise de ses investissements.

LA RÉGIE D'EXPLOITATION DU SDeau50

Créée conformément à la réglementation au deuxième semestre 2017, la régie d'exploitation à autonomie financière du SDeau50 regroupe l'ensemble des services historiques exploités en régie avant le transfert de compétence. Elle permet de mutualiser les moyens et d'accentuer la professionnalisation du service. Comme c'est le cas pour l'ensemble des services du SDeau50, l'organisation mise en place pour la régie s'appuie sur des structures locales bénéficiant d'un appui départemental. La régie dispose de 2 principaux sites d'accueil des usagers situés à Saint-Aubin-de-Terregatte et à Coutances.

Conseil d'exploitation de la Régie

Il est composé d'élus et de représentants des associations de consommateurs. Conformément aux statuts de la Régie à autonomie financière du SDeau50, l'avis du conseil d'exploitation de la Régie est nécessaire préalablement à la délibération du SDeau50 pour toutes les questions relatives à l'organisation de la régie, à son budget.

ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

Comité Syndical

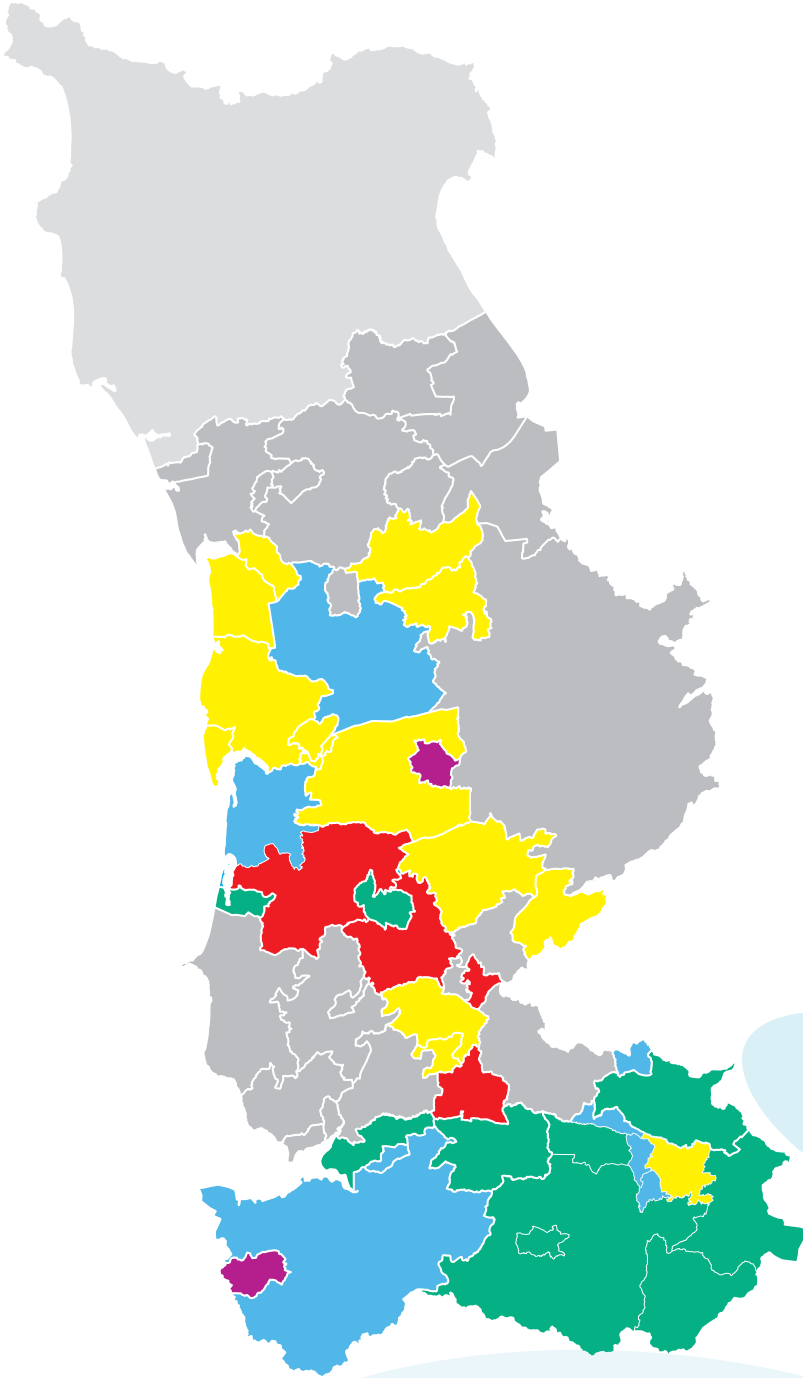
ÉCHELON DÉCISIONNEL

Une politique d'ensemble
et des économies d'échelle

"penser globalement"

- . Met en œuvre les actions liées aux compétences obligatoires
- . Exerce la compétence « production / distribution » par entérinement des propositions des CLEP
- . Élabore et vote les budgets liés à chaque compétence
- . Centralise des compétences humaines, juridiques, financières et techniques qu'il est nécessaire de mutualiser à cette échelle
- . Définit la politique générale du syndicat et les grandes ambitions dans le domaine de l'eau potable à l'échelle départementale

RÉGIE ET DÉLÉGATAIRES : RÉPARTITION



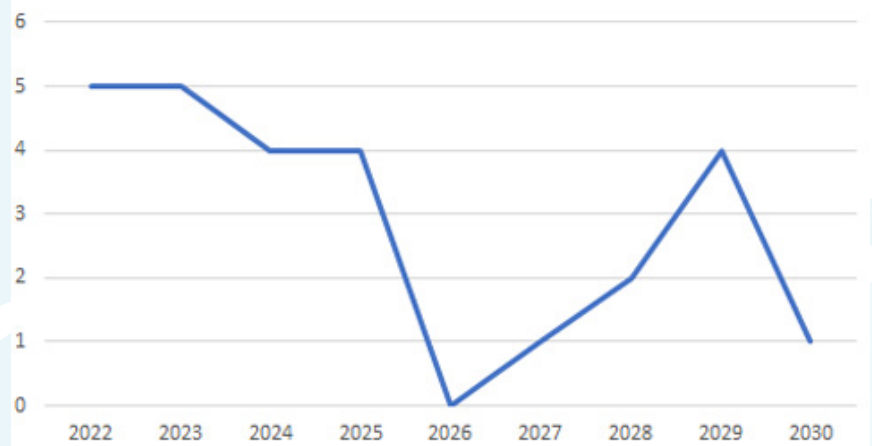
Service communal
avec appui de la Régie



> L'échéance d'un contrat est un moment important car elle peut donner lieu à un changement de mode de gestion et/ou une nouvelle mise en concurrence.

> Parmi les 27 contrats en cours sur le territoire du SDeau50, 18 s'achèvent d'ici le 31/12/2025.

Fin de contrats par année



RÉGIE ET DÉLÉGATAIRES : LES CONTRATS

Les contrats de délégations de service public sont passés après mise en concurrence pour une durée finie. Le transfert de compétence au SDeau50 ne remet pas en cause les contrats en cours, un avenant prenant en compte la nouvelle situation administrative a été passé pour chaque contrat.

Les dates d'échéances des 29 contrats en cours sont présentées dans le tableau ci-dessous.

CLEP	SECTEUR	MODE DE GESTION	EXPLOITANT 2021	DATE DE FIN DE CONTRAT
Créances-Pirou		Affermage	SAUR	31/12/2025
Lessay		Affermage	SAUR	31/12/2022
Sainteny		Prestation	SAUR	31/12/2022
Saint Sauveur-Aubigny		Régie	Régie SDeau50	
Tribehou		Affermage	SAUR	31/12/2029
Saint-Malo-de-la-Lande		Affermage	SAUR	31/12/2027
Agon-Coutainville		Affermage	SAUR	31/12/2022
Coutances		Concession	SAUR	31/12/2029
Saint-Pierre-de-Coutances		Prestation	SAUR	31/12/2022
Montpinchon		Affermage	SAUR	31/12/2023
Cerisy-la-Salle		Régie	Convention commune	
Montmartin-Cérences	Montmartin	Régie	Régie SDeau50	
	Cérences	Affermage	VEOLIA Eau	30/06/2029
Bréhal		Gérance	STGS	31/12/2030
Gavray		Gérance	STGS	31/03/2024
Gièze		Affermage	SAUR	31/12/2023
Villedieu-Ouest		Affermage	VEOLIA Eau	31/12/2030
Montbray		Affermage	SAUR	31/12/2025
Villedieu-Sud		Affermage	SAUR	31/12/2029
La Chaise-Baudouin		Prestation	SAUR	31/12/2021
Brécey		Affermage	VEOLIA Eau	30/12/2025
Reffuveille		Gérance	STGS	31/12/2023
Avranches Est		Affermage	STGS	31/12/2023
Saint-Loup		Régie	Régie SDeau50	
Baie-Bocage		Régie	Régie SDeau50	
Pontorson		Régie	Convention commune	
Gathemo		Régie	Régie SDeau50	
Sourdeval	Sourdeval	Gérance	STGS	31/12/2028
Saint-Hilaire	Saint-Hilaire (ville) et Gandparingny	Gérance	STGS	31/12/2024
	Le Teilleul	Affermage	STGS	31/12/2024
	Barenton-Ger	Affermage	STGS	31/12/2024
	Mortain-Bocage, Saint-Barthélémy, Le Neufbourg, Chérencé-le-Roussel	Régie	Régie SDeau50	
	Saint-Clément Rancoudray	Affermage	SAUR	31/12/2028
	Juigny	Gérance	STGS	31/12/2025
SYMPEC		Gérance	SAUR	31/12/2023

SDeau50 :

CHIFFRES CLÉS



14 000 000 m³
d'eau prélevée



9
prises d'eau
superficielle



81
captages d'eau
souterraine

LA COMPÉTENCE À LA CARTE

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



13 000 000 m³
d'eau potable produite



36 unités de
production
d'eau potable

7 usines de traitement
de l'eau de surface

1 unité de
décarbonatation

28 unités de
production d'eau
souterraine

Captages

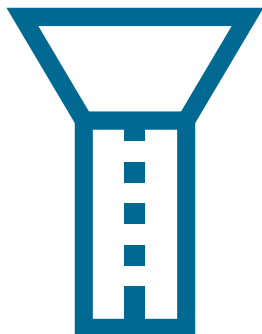


Usine de production d'eau potable de Sainte-Cécile

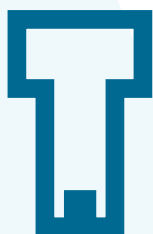


AU TITRE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

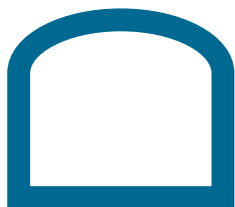
GESTION DE LA RESSOURCE
ET SÉCURISATION DE LA PRODUCTION



59 500 m³
de capacité de stockage



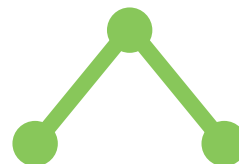
52
réservoirs
sur tour



90
réservoirs
de stockage



1 schéma
départemental
avec projection en 2050



130 km
d'interconnexions
de sécurisation



19 aires d'alimentation
de captage
suivies dans le cadre de la
gestion de la ressource



6 300 km
de canalisations de
distribution
(hors branchement)



90 000
abonnés desservis

Réservoir d'eau potable semi-enterré



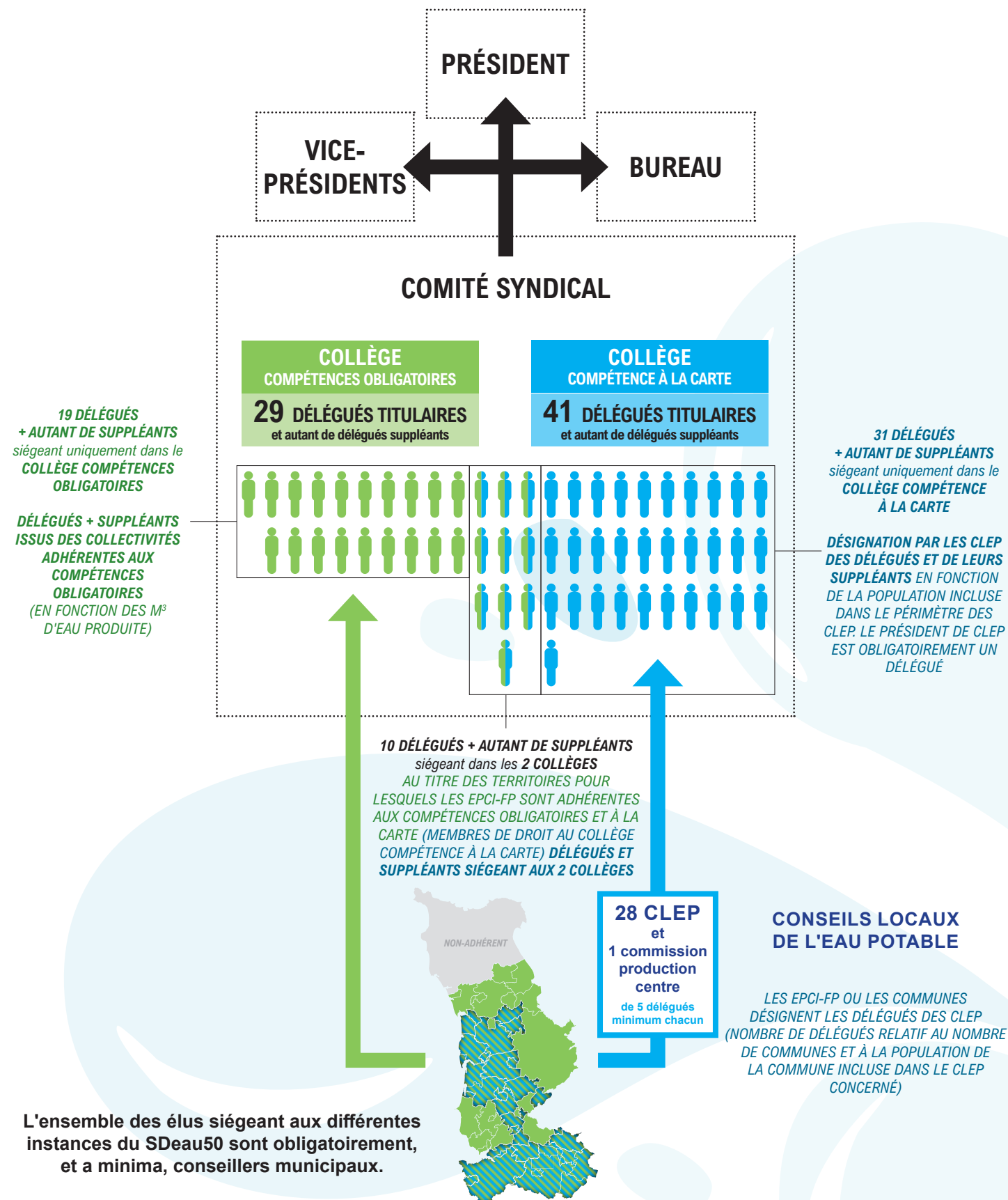
Usagers du service



ORGANISATION

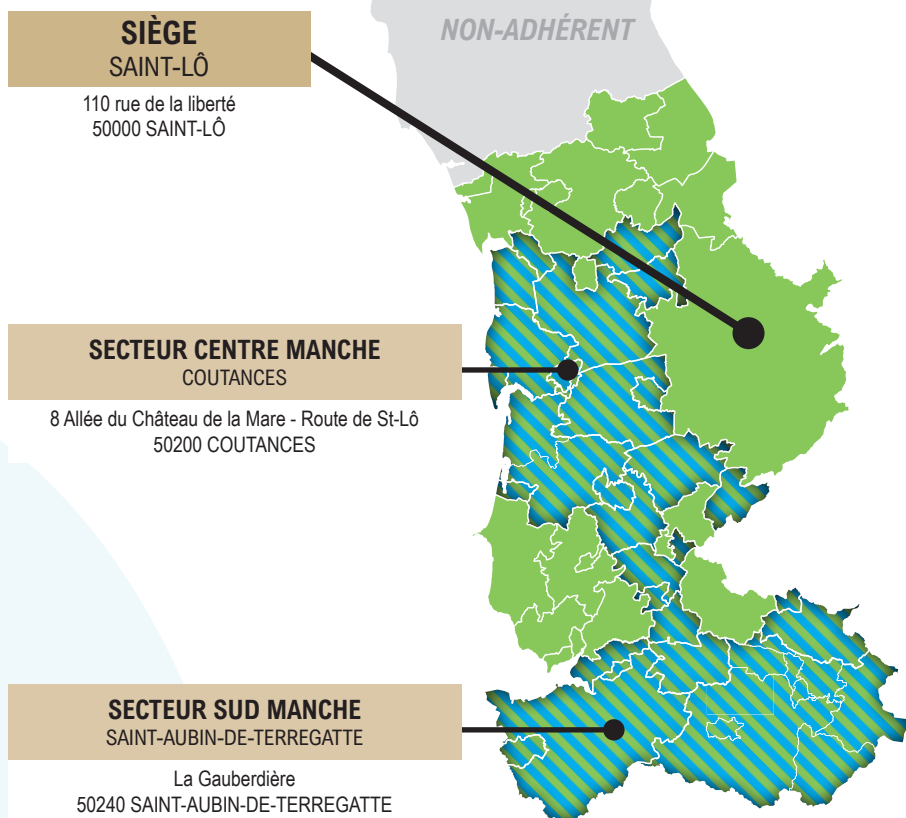
LES ÉLUS, LES AGENTS

ORGANIGRAMME DES ÉLUS DU SDeau50



ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE

Depuis juin 2019, le Syndicat a engagé une réflexion portant sur la réorganisation de ses services. Au second semestre 2020, le **SDeau50** a été décomposé en 3 sites principaux comprenant un siège à Saint-Lô et de 2 antennes de secteurs : centre Manche et sud Manche. Chacun des 2 secteurs dispose de locaux : l'un à Coutances, à destination des CLEP du centre Manche, et l'autre à Saint-Aubin-de-Terregatte, à destination des CLEP du sud Manche.



Le siège

Le siège est un bâtiment administratif accueillant **les services généraux, le pôle administration générale et ressources humaines, le pôle finances, la communication ainsi que la ressource en eau**. L'ensemble des problématiques et projets relevant des compétences obligatoires (gestion de la ressource en eau, sécurisation de la production...) sont traités au siège. Le siège est un bâtiment administratif et n'a pas vocation à recevoir le public.

Les antennes

Relais du Syndicat au coeur des secteurs Centre Manche et Sud Manche, les antennes sont des sites ouverts au public, abonnés et élus.

Ces locaux accueillent, pour certains, des agents issus des services généraux décentralisés (ex.: pôle finances et facturation), des agents d'accueil (clientèle et facturation), des agents administratifs, des ingénieurs, des techniciens (équipes techniques, régie production et distribution).

LES AGENTS, MISSIONS ET MÉTIERS...

70
agents

et

25
métiers

MÉTIERS TECHNIQUES

LIÉS À L'EXPLOITATION D'UN SERVICE D'EAU POTABLE

Suivi et maintenance des usines de production, des réseaux de distribution, rendez vous clientèle...

MÉTIERS

ADMINISTRATIFS :

Gestion administrative du personnel, gestion budgétaire et comptable, gestion clientèle et facturation, communication...

MÉTIERS TECHNIQUES

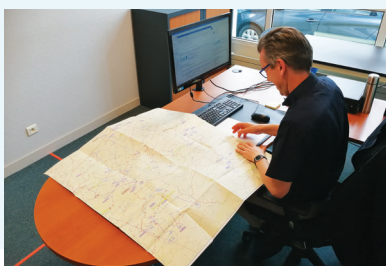
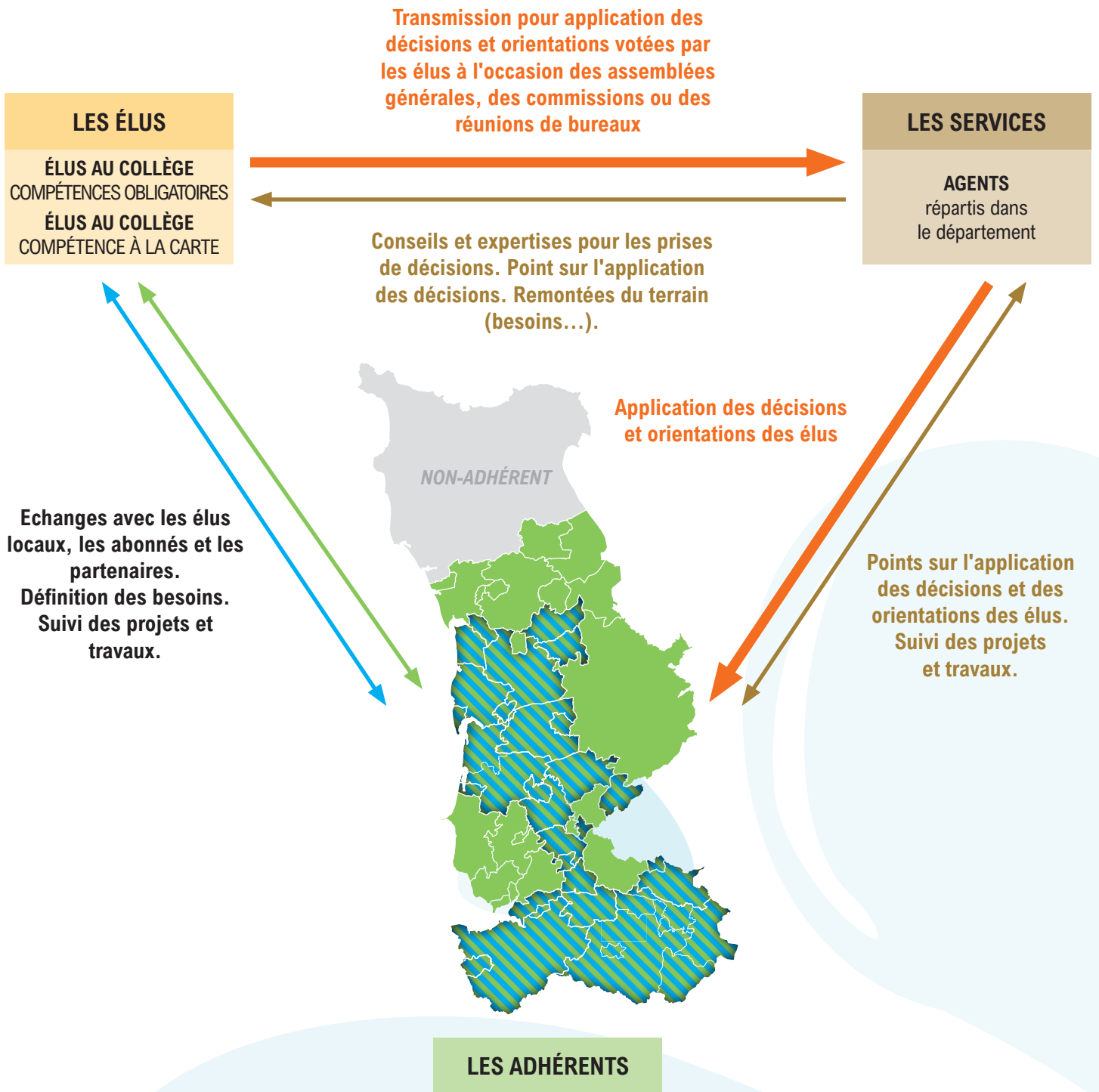
LIÉS AU BUREAU D'ÉTUDES

Chargé d'opérations et de suivis de travaux, chargé de suivi ressources en eau, technicien SIG...

MÉTIERS

LIÉS À L'ENCADREMENT ET À LA DIRECTION

INTÉRACTIONS ÉLUS, SERVICES ET TERRITOIRES

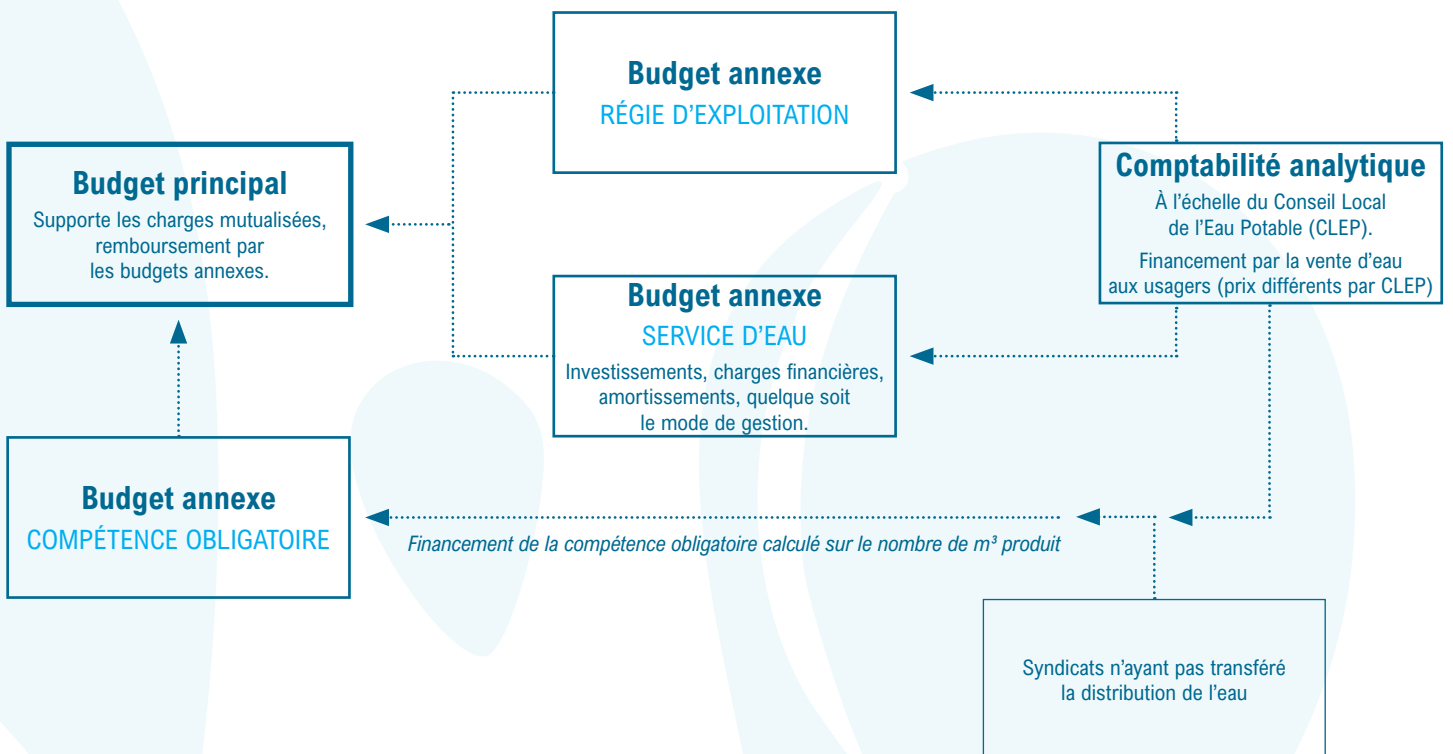


INDICATEURS FINANCIERS

STRUCTURE BUDGÉTAIRE

La structure budgétaire du SDeau50 s'articule autour de 4 budgets

- . Un budget principal supportant les charges partagées par les différents budgets annexes dont les charges de personnel de droit public et les charges à caractère général mutualisées.
- . Un budget annexe « compétences obligatoires » correspondant à l'exercice des compétences obligatoires de l'article 6.2 des statuts du SDeau50.
- . Un budget annexe « régie d'exploitation » et un budget annexe « service eau » correspondant à l'exercice de la compétence à la carte de l'article 6.3 des statuts du SDeau50.



PRIX DE L'EAU

Les tarifs sont votés par l'assemblée délibérante l'année précédant leur application. Le comité syndical réuni en séance le 27 novembre 2020 a approuvé les tarifs 2021 étudiés et proposés par les CLEP pour la compétence facultative.

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE INVESTISSEMENTS 2021

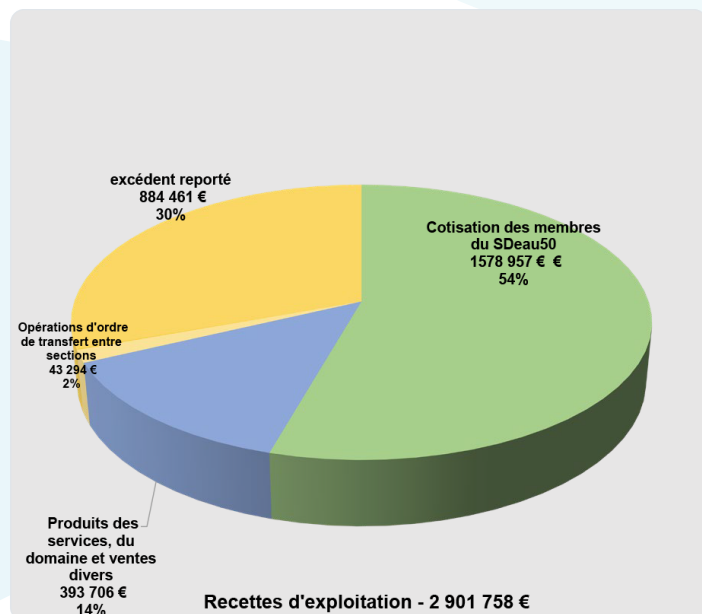
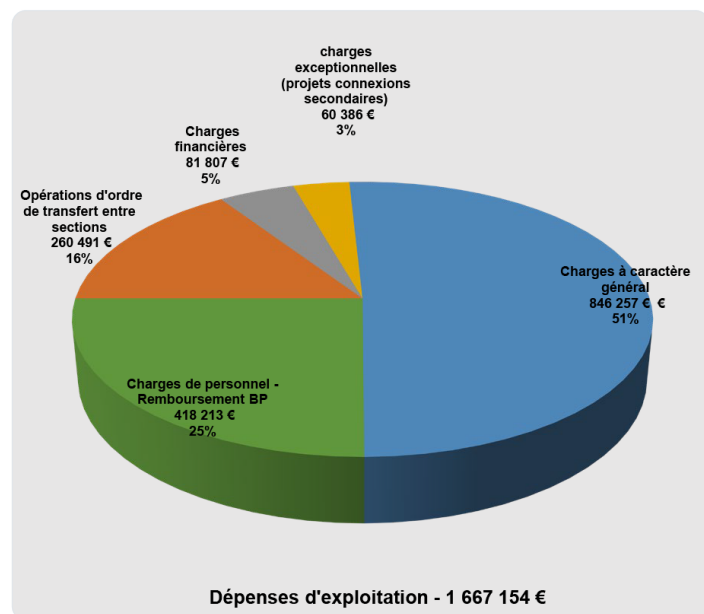
ÉTUDES		88 007,50
Liaison Sienne Amont		13 972,50
Liaison Avranches Baie Bocage		100,00
Liaison Centre Nord-Ouest (Isthme-CAC-Lessay)		9 935,00
Logiciel Gestion ressources		22 000,00
Logiciel/module prédiction des sécheresses		42 000,00
ACQUISITIONS		186 626,29
Achat Terrain		844,50
SIG - BE MAP GUEST		31 846,00
Déploiement supervision axe sud manche		100 623,48
Fourniture et mise en place système télégestion - interco Milly		2 374,00
Aménagement visio		14 541,90
Achat véhicule		18 500,00
Matériel informatique		4 337,21
Mobilier		13 559,20
TRAVAUX		2 164 179,44
Liaison Avranches Baie Bocage - Outil supervision		2 455,00
Liaison SYMPEC - LESSAY-SAINT LO		275,36
Liaison SYMPIC		407 462,74
Liaison Sienne Aval		1 753 986,34
TOTAL		2 438 813,23

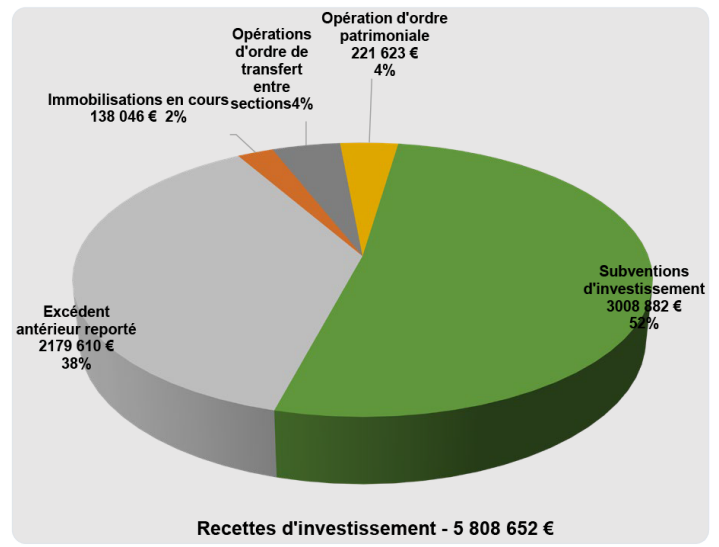
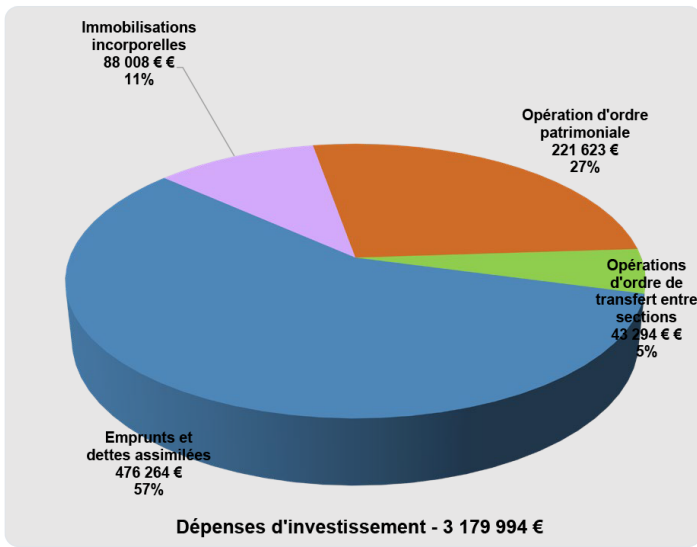
En section d'exploitation, nous avons réalisé 152 224,71 € d'études liées à la ressource en eau.

La participation 2021 au financement de connexions secondaires permettant à l'ensemble des services d'être raccordés à un axe structurant

Maître Ouvrage	Maître d'ouvrage	Intégration au schéma	Participation annuelle	Début	Fin
1 -Liaison Mortain > Saint-Barthelemy	SDeau50	2017	6 399,91 €	2018	2037
2 -Liaison SYMPEC > Saint-Sauveur-Lendelin	SDeau50	2017	17 715,89 €	2020	2024
3 -Liaison St Loup > Avranches Est	SDeau50	2019	26 364,93 €	2020	2029
4 -Liaison Champeaux > Saint-Jean-le-Thomas	SMPGA	2019	9 905,04 €	2021	2025

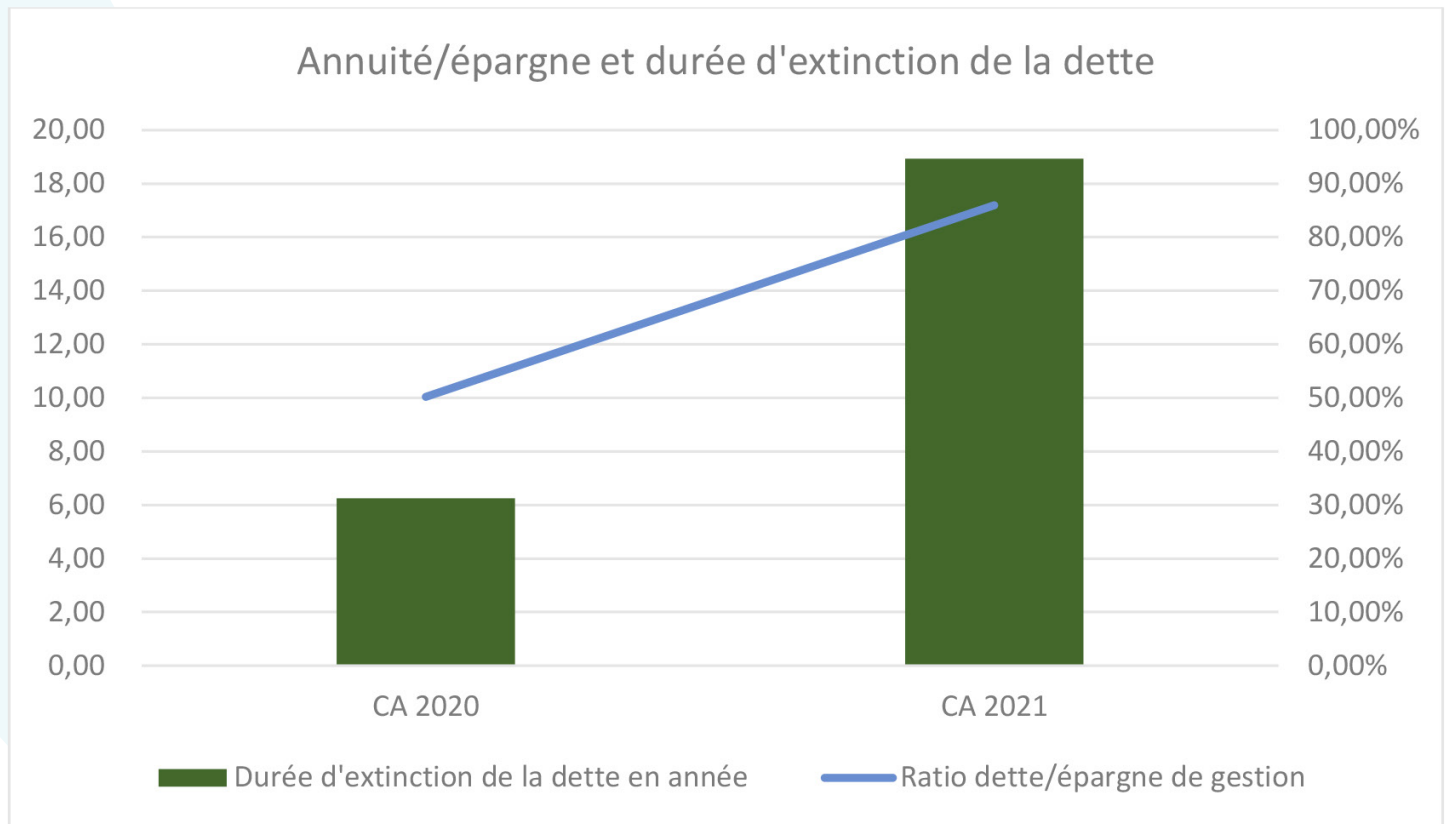
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021





La participation 2021 a augmenté de 1 centimes par m³. Elle s'élève donc à 0.055 cts/m³.

MAITRISE DE L'ENDETTEMENT



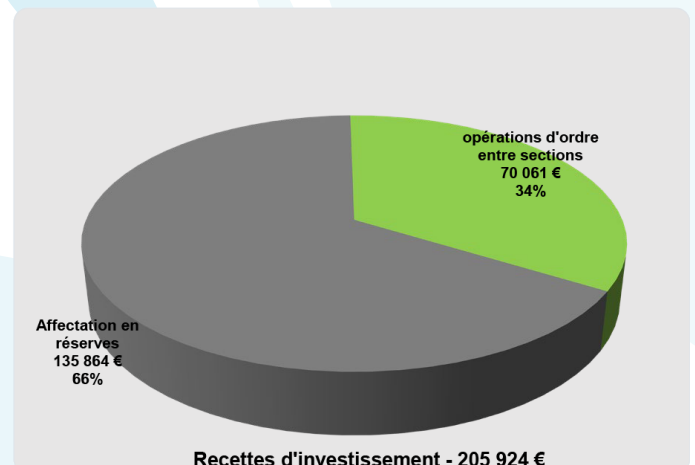
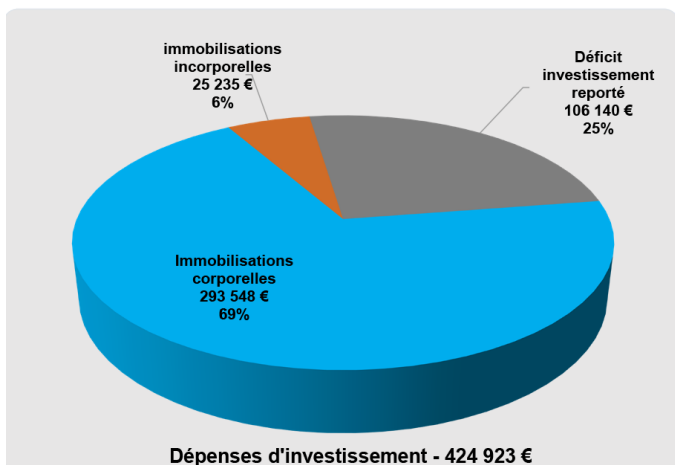
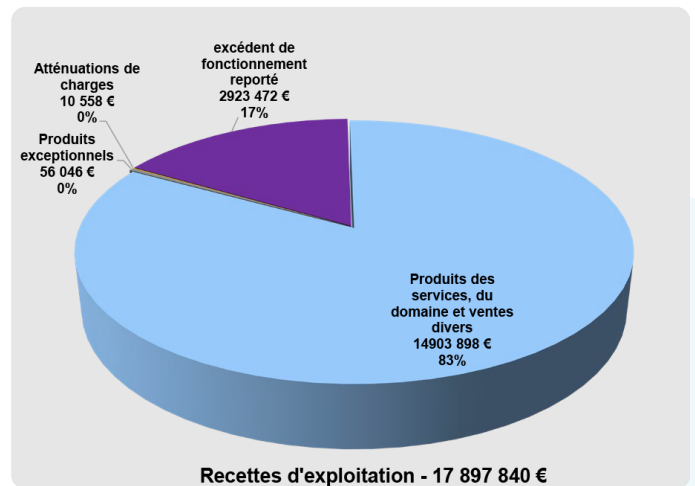
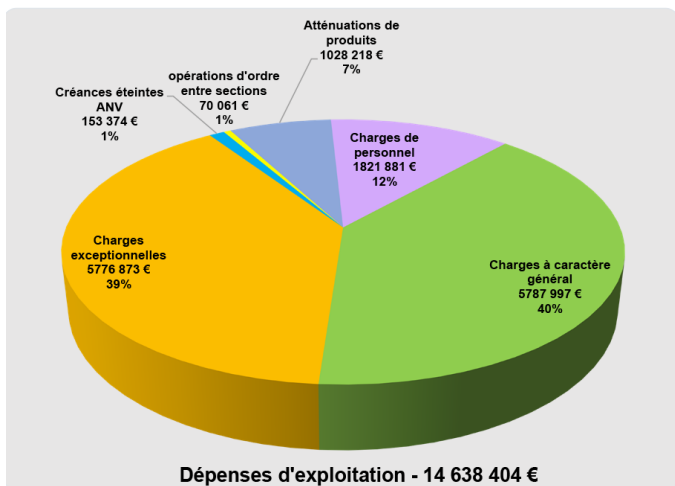
> En 2020, nous avons eu recours à deux emprunts pour un montant total 6 816 000 € destinés à financer les interconnexions Sienne Aval et Centre Nord Est. La capacité de désendettement est passée de 6 ans à 18 ans. L'annuité de la dette représente 85.97 % de l'épargne de gestion. Nous constatons un endettement important qui correspond à des opérations ponctuelles d'investissement.

COMPÉTENCE FACULTATIVE

Les budgets de la compétence facultative sont suivis analytiquement à l'échelle géographique des CLEP hérités des anciens syndicats ou services d'eau.

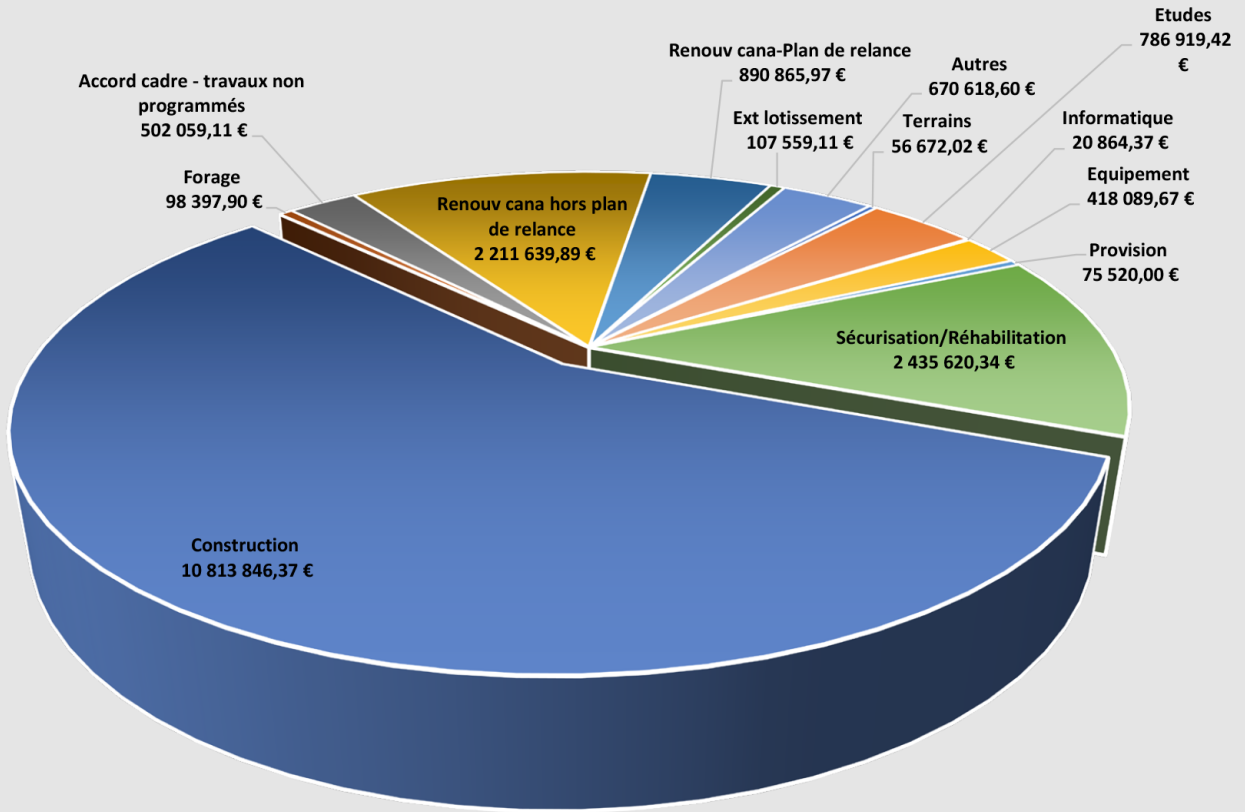
Le budget annexe « régie exploitation » retrace principalement toutes les dépenses et les recettes d'exploitation des services en régie et gérance.

INVESTISSEMENTS 2021



Le budget annexe « service eau » retrace toutes les dépenses et les recettes liées à l'investissement, aux amortissements, aux charges financières et les charges d'exploitation inhérentes à ces services quel que soit le mode de gestion retenu (régie, gérance affermage).

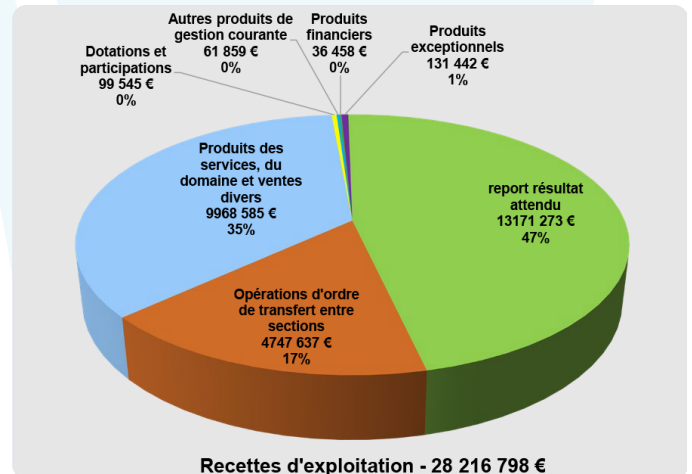
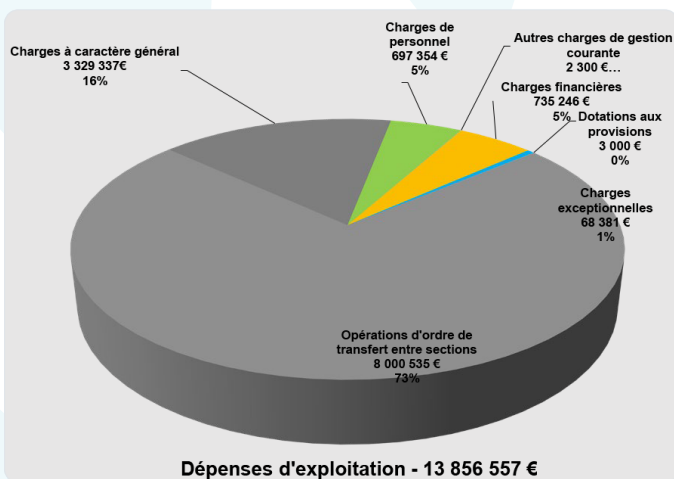
INVESTISSEMENT 2021

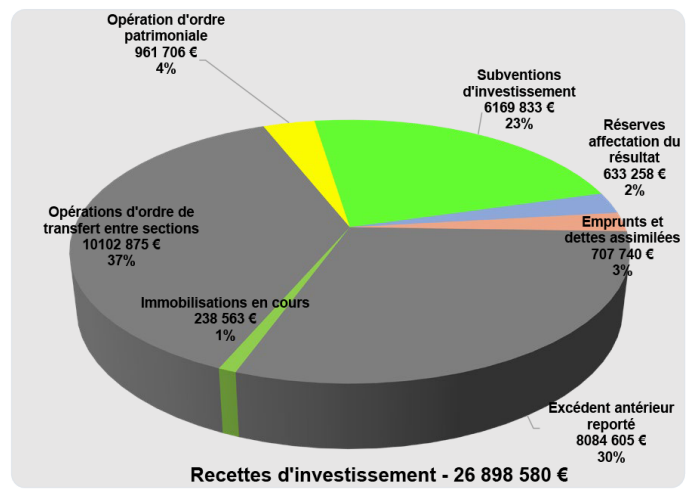
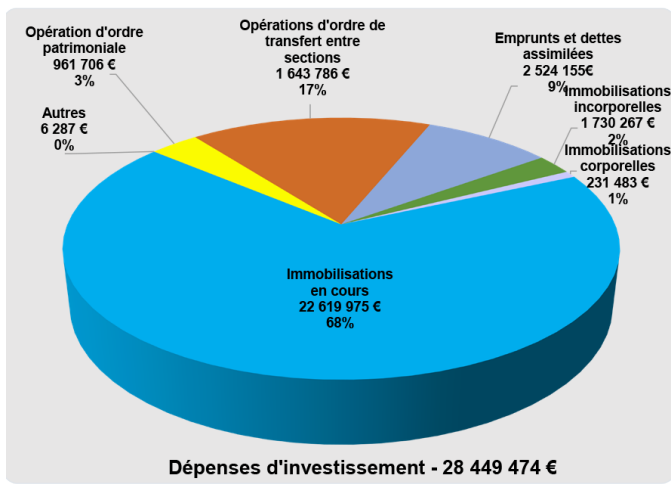


DEPENSES INVESTISSEMENT 2021: 19 932 264,21 €

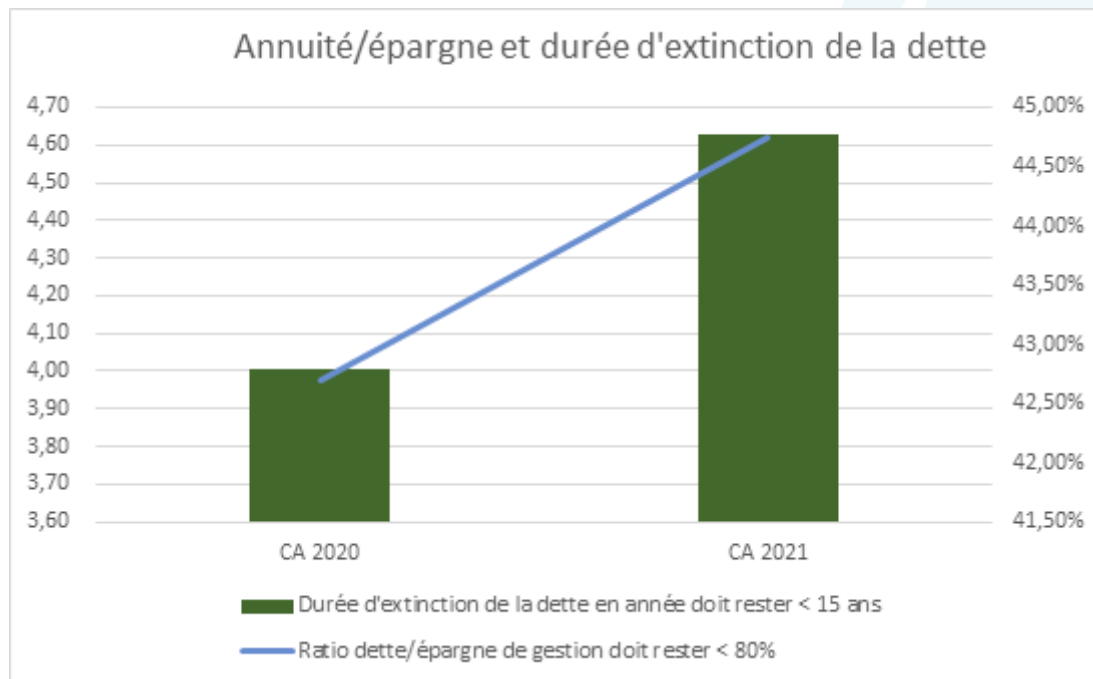
En 2021, ces dépenses d'investissement ont été subventionnées par les agences de l'eau Seine Normandie et Loire Bretagne à hauteur de 5 458 659,53 €. Le fonds de roulement dégagé sur chaque budget analytique des CLEP a permis de recourir à un emprunt de 677 000,00 € pour financer l'ensemble de ce programme de travaux.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021





MAITRISE DE L'ENDETTEMENT



Le recours à l'emprunt constitue une source essentielle de financement des investissements décidés par les CLEP en fonction de leur capacité d'autofinancement. Avec le financement d'importants programmes d'investissement en construction des deux usines, de renouvellement de canalisations, l'encours de la dette augmente nettement en 2021. Néanmoins compte tenu des capacités d'autofinancement du budget annexe « service eau », le recours au financement par emprunt au niveau des CLEP pourrait être limité. La capacité de désendettement à 4.63 années, témoigne de la bonne situation financière de ce budget annexe. L'annuité de la dette représente 44.75 % de l'épargne de gestion.

Ce fonctionnement a ses limites. De ce fait, nous avons lancé un triple audit sur les finances, les modes de gestion et la gouvernance.

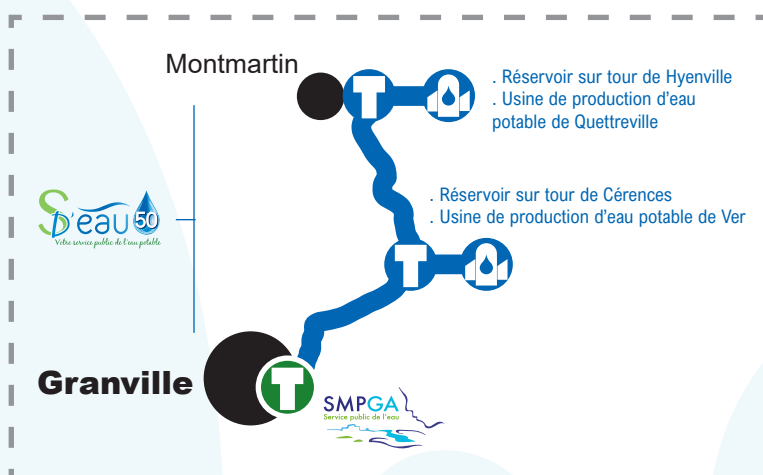
LES PROJETS

LE PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE)

Horizon Manche 2050 a été initié par le préfet en 2018 et confié au SDeau50 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Il traite de l'aspect quantitatif de la ressource et s'inscrit sur le long terme. Il comprend des études, en cours, pour intégrer l'impact de l'évolution climatique sur le potentiel des ressources en eau stratégiques du département.

Le PGRE doit répondre aux 3 questions suivantes :

- . Quels besoins en eau en 2050 ?
- . Quelles ressources en 2050 ?
- . Quelle gestion ?



L'INTERCONNEXION SIENNE-AVAL

L'interconnexion Sienne-Aval est le dernier tronçon ainsi que l'aboutissement d'une «autoroute de l'eau» de Mortain, dans le sud est, à Montmartin, dans le centre ouest, couvrant ainsi une distance totale de 170 km.

Ce dernier tronçon de 30 km est en 2 parties : le premier relie le château d'eau de Granville Saint-Nicolas au site des réservoirs de Cérences, le second se raccorde au réservoir de Hyenville. Le tout pour un budget de 7,2 millions d'Euros HT subventionné par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 40 %.

LES NOUVELLES USINES DE QUETTREVILLE/SIENNE ET DE VER

Dans le cadre du projet Sienne-Aval, le SDeau50 a entamé la construction de 2 usines de production d'eau potable pour renouveler celles existantes à Quettreville-sur-Sienne et à Ver.

Dotées des systèmes de traitement de l'eau des plus performants (ultrafiltration...), ces 2 usines sont similaires en tous points, sauf pour le captage de l'eau : l'usine de Ver dispose de 2 prises d'eau (Sienne et Airou) alors que celle de Quettreville n'en dispose que d'une seule, sur la Sienne, complétée par un bassin de stockage d'eau.

Additionnés, ces 2 chantiers représentent un budget intégral de 13 millions d'Euros HT. Ce projet bénéficie également du soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 60 %.





**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DE L'EAU DE LA MANCHE**

(Siège social)

110 rue de la Liberté - CS 40108
50000 SAINT-LÔ

Tél. 02 33 57 40 16

Mail : accueil@sdeau50.fr
www.sdeau50.fr